

Demande d'autorisation de lotissement

sur le territoire de la commune de Junglinster

Je soussigné(e),

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ C.P. : _____ Localité : _____

Adresse mail : _____

sollicite par la présente une autorisation pour le morcellement d'une ou de plusieurs parcelles:

N° maison	Rue	Village	N° de la parcelle	Section

Date : _____

Signature du demandeur : _____

Annexes :

X	Extrait cadastral original mixte (plan + info)
X	Plan de mesurage
	Plan / Projet de lotissement

La demande est à introduire par voie postale à l'adresse suivante :

Administration communale de Junglinster
12, rue de Bourglinster

Art 101 du RBVS - Demande de lotissement de terrains situé à l'intérieur du PAP-QE

On entend par lotissement de terrains, la répartition d'une ou de plusieurs parcelles en un ou plusieurs lots, en vue de leur affectation à la construction.

Une demande de lotissement pour terrains faisant partie d'un « plan d'aménagement particulier – quartier existant », doit comprendre les informations et les documents suivants:

1. une copie du plan cadastral à l'échelle de 1 : 2.500 ou 1 : 1.000, permettant de localiser exactement le ou les terrains (à marquer en couleurs) datant de moins d'un an,
2. un plan de mesurage précis, à l'échelle 1/500, établi par un géomètre officiel sur la base d'un levé topographique,
3. un projet de lotissement dressé à l'échelle 1/500 avec indication, le cas échéant, de l'orientation, des limites des propriétés avant et après un lotissement éventuel, de l'alignement des voies publiques et celui des constructions existantes ou projetées et des écarts des constructions par rapport aux limites et aux constructions voisines ainsi que des constructions entre elles,
4. tout autre plan d'étude nécessaire à la viabilisation des futurs lots exigé sur demande de l'Administration Communale.